



# Stage d'été 2019



## Initiation au patinage

19 au 30 août 2019

### ❖ Conditions générales

- ✚ Le stage aura lieu sur 2 semaines, du lundi 19 au vendredi 30 août à la patinoire de Brest Métropole « Rinkla Stadium », Place Napoléon III.

Le nombre de semaines de stage est choisi par chaque stagiaire :

**Lundi 19 août au Vendredi 23 août**

**et/ou**

**Lundi 26 août au Vendredi 30 août.**

La semaine de stage va du **lundi** au **vendredi inclus**.

- ✚ **Encadrement technique** assuré par les professeurs de SPORT ET PATINAGE
- ✚ Ce stage concerne les patineurs enfants, adolescents ou adultes, **débutant ou ayant déjà commencé le patinage, jusqu'au niveau 4<sup>ème</sup> Lame.**
- ✚ **Matériel** : Prévoir gants, veste polaire, pantalon de sport, longues chaussettes, bouteille d'eau et baskets pour le sol. Les patins sont fournis.
- ✚ **Deux formules vous sont proposées :**

### 1. Stage d'initiation au patinage pour les enfants

Ce stage comporte chaque jour :

- 1 heure d'initiation au patinage,
- 1 heure d'activités physiques complémentaires au sol

Les stagiaires sont pris en charge pour l'après-midi de 13h15 à 15h45 (13h00 à 15h30 le mercredi).

### 2. Stage d'initiation au patinage pour les adolescents et adultes

Ce stage comporte chaque jour :

- 1 heure d'initiation au patinage de 13h30 à 14h30 (13h15 à 14h15 le mercredi).



# Stage d'été 2019



## Initiation au patinage 19 au 30 août 2019

### ❖ Frais

#### ✚ Stage d'initiation au patinage

##### 1. pour les enfants

Glace, frais pédagogiques et activités annexes **80€** par semaine

Ou 75 € pour inscription anticipée envoyée avant le 31 mai

##### 2. pour les adolescents et adultes

Glace, frais pédagogiques **55€** par semaine

Ou 50 € pour inscription anticipée envoyée avant le 31 mai

✚ Ces prix comprennent éventuellement **la location de patins**

✚ En cas d'**inscription de plusieurs personnes d'une même famille**, une **réduction** sera appliquée :

- 15% pour le 2<sup>ème</sup> inscrit (ayant les frais les moins élevés)
- 20% pour le 3<sup>ème</sup> inscrit (ayant les frais les moins élevés)
- 25% pour le 4<sup>ème</sup> inscrit (ayant les frais les moins élevés)

#### ✚ Assurance :

Le stagiaire doit prendre une licence auprès de la Fédération Française des Sports de Glace. Cette licence sera commandée par le club Sport Et Patinage lors de l'inscription au stage. Ce montant sera à régler en même temps que les arrhes.

3 choix possibles :

- **Licence Fédérale (41,46€)** : Le patineur a déjà été licencié à la FFSG et compte s'inscrire la saison suivante dans un club de patinage (SEP ou autre). Restera valable toute la saison suivante.
- **Licence Kid (20,06 €)** : le patineur a moins de 10 ans, découvre le patinage par le stage et compte s'inscrire la saison suivante dans un club de patinage. Restera valable toute la saison suivante.
- **Ice Pass (5 €)** : le patineur veut juste participer au stage pendant l'été et sera couvert pendant 1 mois dans le cadre des activités du club.

**(Prévoir certificat médical pour Licence Fédérale ou Kid)**



# Stage d'été 2019



## Initiation au patinage

19 au 30 août 2019

### ❖ Conditions d'inscription

#### ✚ Les inscriptions doivent parvenir à :

Monsieur Loïc COSNUAU  
20 avenue de Tarente  
29200 BREST

Et pour tout renseignement complémentaire :

Tél. 06 11 49 40 68

Courriel : [president@sep-brest.org](mailto:president@sep-brest.org)

#### ✚ L'inscription doit comprendre :

- ✓ La feuille d'inscription
- ✓ L'autorisation de décharge parentale ou individuelle ainsi qu'une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de celle de mutuelle du responsable de l'enfant.
- ✓ Un chèque bancaire ou postal à l'ordre du club SEP BREST en règlement des arrhes, soit 25% des sommes dues, et de la licence.
- ✓ Un certificat médical (pour Licence Fédérale ou Kid)

#### **Les chèques ANCV ne sont pas acceptés.**

**Aucune inscription ne sera enregistrée sans le versement des arrhes.**

- Le solde est dû au premier jour du stage. **Le stage ne pourra commencer sans l'acquittement de la totalité des sommes dues.**
- Si le nombre d'inscriptions se révélait insuffisant pour l'équilibre financier du stage, le club se verrait dans l'obligation d'annuler ou d'abrégé la durée du stage.
- Toute résiliation doit parvenir par lettre recommandée. En cas de résiliation pour cas de force majeure, tout ou partie des arrhes pourra être remboursé sur décision des responsables du stage.
- Si, pour une raison imprévue, le club se voyait dans l'obligation d'annuler le stage, le remboursement intégral des sommes dues au prorata des jours libérerait l'organisateur de tout engagement.

### ❖ Règlement intérieur

- Après concertation entre les entraîneurs du stage et le conseil d'administration du club, les responsables du stage se réservent le droit d'exiger l'exclusion d'un stagiaire dont la conduite nuirait à la bonne marche de son groupe ou au bon fonctionnement du stage.  
**Aucun remboursement ne serait établi en ce cas.**
- Il est demandé aux stagiaires de respecter les locaux et matériels mis à leur disposition.
- Les dommages causés aux objets perdus ou volés sont sous la seule responsabilité du stagiaire ou de son représentant légal.
- Les parents ne pourront assister qu'au dernier entraînement de chaque semaine.



# Stage d'été 2019



## Initiation au patinage

19 au 30 août 2019

### FEUILLE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Licencié au club (\*) : \_\_\_\_\_

N° de licence (\*) : \_\_\_\_\_

Inscription du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e),* \_\_\_\_\_

*Domicilié(e) à :* \_\_\_\_\_

(1) *stagiaire, représentant légal du stagiaire :* \_\_\_\_\_

*déclare avoir été informé des conditions du stage définies dans les pages 1 à 3 du présent dossier par les responsables du stage de Brest et les avoir acceptées.*

*Fait à* \_\_\_\_\_ *le* \_\_\_\_\_

(2)

(\*) à compléter éventuellement

(1) rayer la mention inutile

(2) faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Coût du stage :     1     ou     2 semaines X \_\_\_\_\_ €     = \_\_\_\_\_ €

Réduction éventuelle : \_\_\_\_\_ %     - \_\_\_\_\_ €

Somme totale due :     = \_\_\_\_\_ €

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ € comprenant :

➤ 25% du coût du stage, soit ..... €

➤ **Licence Fédérale (41,46 €) (validité saison 2018/2019)**

ou **Licence Kid (20,06 €) (moins de 10 ans, 1<sup>ère</sup> inscription à la FFSG)**

ou **Ice Pass (5 €) (validité 1 mois).**



# Stage d'été 2019



## Initiation au patinage

19 au 30 août 2019

### Décharge Parentale ou Individuelle

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Inscrit en niveau Initiation: enfant ou ado/adulte    Semaine 1 et/ou Semaine 2

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphones : Père \_\_\_\_\_ Mère \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident : \_\_\_\_\_

Médecin traitant : Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Traitements éventuels (joindre une photocopie de l'ordonnance du médecin) :  
\_\_\_\_\_

Contre-indications médicales : \_\_\_\_\_

*Je soussigné(e), (\*)* \_\_\_\_\_

*Domicilié(e) à :* \_\_\_\_\_

*Représentant légal du stagiaire (1) :* \_\_\_\_\_

*Autorise les entraîneurs responsables du patineur,*

*ou Monsieur Loïc COSNUAU, président de SEP ou son représentant à prendre en cas d'urgence, à mes frais, toute mesure qui s'impose pour la sécurité ou la santé de mon enfant ou de moi-même (Appel au médecin, SAMU, hospitalisation, ...) et les décharge de toute responsabilité.*

*Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_*

Signature

(\*) Stagiaire majeur : nom et prénom du stagiaire ou stagiaire mineur : nom et prénom du représentant légal

(1) à compléter si le stagiaire est mineur

**Prière de joindre à cette autorisation une photocopie de la carte d'assuré social et éventuellement de la carte de mutuelle du stagiaire ou de son représentant légal.**